



INFORMATION – Inscription sur les listes électorales pour le scrutin municipal et communautaire à Agen – le 15 et 22 mars 2020

Pour participer **au scrutin municipal et communautaire des 15 et 22 mars prochains**, il faut s'inscrire sur les listes électorales au **plus tard le 7 février**.

Cela s'applique aux nouveaux arrivants, les personnes qui ont déménagé, les ressortissants des Etats membre de l'Union européenne...

Pour s'inscrire :

Une démarche en ligne est possible sur service-public.fr et le service Etat Civil est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 17h.

Pour plus d'information : service Etat Civil : 05 53 69 47 47

Bonne réception de ces informations,
Bien cordialement